

APPENDIX "FA-32A"

THE STANFIELD REPORT

FINAL REPORT OF THE SPECIAL
REPRESENTATIVE OF THE
GOVERNMENT OF CANADA
RESPECTING THE MIDDLE EAST
AND NORTH AFRICA

Since the submission of my interim report in October of last year on the location of the Canadian Embassy in Israel, I have continued to examine the other areas of my mandate. To facilitate my work, in addition to my first trip to the Middle East which preceded my recommendation on the Embassy, I have visited Algeria, Morocco, France, Italy, The Vatican and the United States as well as United Nations Headquarters in New York and several of the Canadian provinces. I have also met the representatives of other Arab governments whose countries time did not permit me to visit. With the benefit of these wider consultations I am now reporting on the fuller range of subjects falling within my terms of reference concerning the Middle East and North Africa.

For purposes of my work I have defined the Middle East and North Africa as being limited to the Arab states and Israel because it was in the context of Canada's relations with these countries that my appointment was made. I do not believe, however, that the Arab-Israeli dispute exists in a vacuum. Events in Afghanistan and Iran, for example, clearly make a solution of this dispute still more urgent.

I have divided this final report into two main sections according to the remaining areas of my mandate. The first deals with the peace process between Israel and the Arab states, and the second with reciprocal relations between Canada and the countries of the Middle East and North Africa in the political, economic, technological and cultural areas, including the implications for Canada of the Arab boycott of Israel.

In discussing the Middle East conflict I have tried to assess the attitudes, concerns and approaches of the parties to the Arab-Israeli dispute in order to suggest how Canada might best be able to contribute to a peace settlement based on mutual understanding and compromise. I have approached this task along three lines: (1) the attitude Canada might take to basic issues in the dispute, (2) the material contributions that we can make from our own resources to such activities as peace-keeping, refugee relief and economic development and (3) methods by which we can retain and enhance our influence in bringing the parties closer together.

THE PEACE PROCESS

The Basis of My Approach

I have continued to base my approach to Middle East questions on the premise stated in my interim report—that while Canada has important economic interests in the area,

APPENDICE «FA-32A»

LE RAPPORT STANFIELD

RAPPORT FINAL DU
REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU
GOUVERNEMENT DU CANADA
CONCERNANT LE MOYEN-ORIENT ET
L'AFRIQUE DU NORD

Depuis que j'ai présenté mon rapport provisoire sur l'emplacement de l'ambassade du Canada en Israël, en octobre dernier, j'ai poursuivi l'examen des autres aspects de mon mandat. Pour me faciliter la tâche, en plus de mon premier voyage au Moyen-Orient qui a précédé la formulation de ma recommandation au sujet de l'ambassade, je me suis rendu en Algérie, au Maroc, en France, en Italie, au Vatican et aux États-Unis, ainsi qu'au siège des Nations Unies à New York et dans plusieurs provinces du Canada. J'ai également rencontré les représentants des gouvernements d'autres pays arabes où je n'avais pas eu le temps de me rendre. Ces consultations élargies me permettent maintenant de présenter un rapport sur l'ensemble des questions tombant sous mon mandat et concernant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Pour les fins de mon travail, j'ai restreint la définition du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord aux États arabes et à Israël, vu que ma nomination avait trait aux rapports du Canada avec ces pays. Je ne crois toutefois pas que l'on puisse parler du conflit israélo-arabe indépendamment de tout le reste. Ainsi, les événements qui ont cours en Afghanistan et en Iran rendent encore plus pressant le règlement de ce conflit.

J'ai divisé mon rapport final en deux parties principales couvrant les aspects de mon mandat que je n'avais pas encore abordés. La première traite du processus de rétablissement de la paix entre Israël et les États arabes, et la seconde, des rapports mutuels existant entre le Canada et les pays du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord dans les domaines politique, économique, technique et culturel, y compris les incidences, pour le Canada, du boycottage exercé par les États arabes à l'égard d'Israël.

Dans mon examen du conflit du Moyen-Orient, j'ai tenté d'évaluer l'attitude, les préoccupations et la ligne de conduite des parties au conflit israélo-arabe afin de pouvoir proposer les meilleurs moyens pour le Canada de contribuer à un règlement pacifique reposant sur la compréhension mutuelle et le compromis. J'ai abordé cette tâche sous trois angles différents: 1) l'attitude que le Canada pourrait prendre face aux problèmes de fond qui se posent dans ce conflit, 2) l'apport matériel que nos propres ressources nous permettent de fournir aux activités comme celles du maintien de la paix, de l'aide aux réfugiés et du développement économique, et 3) les moyens nous permettant de maintenir et de renforcer notre influence dans le rapprochement des parties en cause.

LE PROCESSUS DE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

Le fondement de ma conception

Ma conception des questions touchant le Moyen-Orient demeure fondée sur la prémise énoncée dans mon rapport provisoire, à savoir que le Canada a d'importants intérêts